

# Croisade albigeoise

## Le Languedoc, nouvelle terre de croisade

L'été 1209 marque une étape inédite dans le phénomène des croisades, lancées par les papes à la fin du XI<sup>e</sup> siècle afin de délivrer les terres saintes occupées par les infidèles. Pour la première fois, l'expédition se déroule en Occident, contre des dissidents chrétiens. La « Croisade albigeoise », qui promet à ses soldats les mêmes indulgences que celles accordées aux croisés d'Orient, a pourtant quelque difficulté à trouver une légitimité. Car, rapidement, alors que Simon de Montfort s'impose sur le devant de la scène, cette entreprise, placée sous le signe de la foi, s'apparente à une conquête territoriale qui doit s'accommoder du droit féodal et trahit « l'idéal » de la croisade.

Avec l'assassinat du légat cistercien Pierre de Castelnau, le 15 janvier 1208, le pape Innocent III tient enfin le prétexte qu'il lui faut : il peut désormais lancer sa première « croisade » en terre chrétienne. L'idée, en gestation depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle, trouve un écho certain après l'échec retentissant de la quatrième croisade vers l'Orient. Des prédicateurs, de plus en plus nombreux, insistent sur la nécessité pour les chrétiens de retrouver une « pureté d'action », perdue, entre 1202 et 1204, à cause du détournement de l'armée croisée vers les villes chrétiennes de Zara et de Constantinople. Le sac de la ville byzantine avait indigné la chrétienté ; le pape lui-même avait vigoureusement exprimé son affliction face à cette dérive inattendue. Pour à nouveau retrouver les faveurs de Dieu et avant même espérer reconquérir les lieux saints, une nécessité s'impose : il faut commencer par se débarrasser des adversaires de l'Église au cœur de l'Occident chrétien. Innocent III se tourne alors tout naturellement vers le Languedoc, là où se trouve « l'ennemi de l'intérieur » (selon l'expression du médiéviste Jean-Louis Biget), l'hérétique, ce dissident qui s'est détourné du message chrétien prôné par l'Église de Rome. Ce Languedoc où le pape, depuis son ascension au trône pontifical, avec l'aide de l'ordre cistercien, tente d'asseoir son autorité morale et politique à travers le suivi de « l'affaire de la paix et de la foi », nom officiel de toutes les actions menées pour le compte de la papauté dans l'espace méridional

(prédications, actions diplomatiques et militaires).

### Des méridionaux réfractaires à la prédication évangélique

Au début de son pontificat, l'attention d'Innocent III sur les hérétiques méridionaux paraît être surtout un moyen de pratiquer une épuration massive du haut-clergé local. Informé par les appels de grands seigneurs comme Guilhem VIII de Montpellier ou Pierre II d'Aragon (couronné roi à Saint-Pierre de Rome le 11 novembre 1204 et devenu, la même année, seigneur de Montpellier), le pontife a surtout à sa disposition les rapports des missions cisterciennes qui inlassablement parcourent le Midi et dressent des bilans alarmants, et, sous bien des aspects, amplifiés sur la situation de l'Église méridionale aux prises avec le progrès des hérésies et le difficile maintien de la paix entre les grandes puissances temporelles. Avec le début, en 1203, de la légation des moines de Fontfroide, Raoul et Pierre de Castelnau, l'élimination des prélats méridionaux jugés indésirables s'est intensifiée. Elle prend même l'allure de « purge » (J.-L. Biget) : les évêques de Béziers, d'Agde et de Viviers, l'évêque et le prévôt de Toulouse sont déposés, l'archevêque de Narbonne, Béranger, est constamment

▼ Bas-relief en marbre, représentant le pape Innocent III, sculpté par Joseph Kiselewski en 1950. Ce bas-relief est un des 23 portraits des grands législateurs, réalisés pour orner la chambre des représentants dans le Capitole, à Washington DC.



# Croisade albigeoise

critiqué. Progressivement des hommes neufs, formés à l'école de la « *nouvelle Église romaine* », réformatrice et unificatrice, s'installent dans le Midi : Foulques, l'ancien troubadour fait moine cistercien, devient évêque de Toulouse ; l'évêque Diègue d'Osma et son compagnon Dominique s'installent à Prouille et à Fanjeaux, à la limite des terres de Raymond VI et de Trencavel. Contre les hérétiques, le pape prône encore la prédication humble et abandonnée à la charité quotidienne, mais il ne peut plus ignorer que l'action de tous ces légats, prédicateurs et prélats envoyés en Narbonnaise et plus particulièrement dans les terres de

Trencavel, se heurte à l'opposition du clergé local et à l'inertie des comtes de Toulouse et de Carcassonne. Les serments de paix obtenus par les légats maintiennent un équilibre politique fragile. Les « disputes » organisées avec les hérétiques portent leurs fruits, mais elles ne produisent pas des résultats rapidement conséquents. Or, pour les cisterciens comme pour le pape, « *l'affaire de la paix et de la foi* » dans le Midi est devenue un problème diplomatique urgent.

## Pire que les Sarrasins

À plusieurs reprises (en 1204, 1205 et novembre 1207), alors qu'il envoie régu-

## Une croisade nommée « albigeoise »

Au moment où elle est déclenchée, la Croisade, que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Croisade albigeoise ou Croisade contre les Albigeois, porte le nom officiel d'« affaire de paix et de foi » ou *negotium pacis et fidei*. L'affectation du nom « Albigeois » aux hérétiques, voire à l'ensemble des terres et des hommes du Midi, est plus directement liée au déclenchement des opérations militaires contre Raimond-Roger Trencavel, vicomte de Béziers, Carcassonne et Albi, au cours de l'été 1209.

C'est le moine cistercien Pierre, de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, qui entérine la nouvelle formulation à partir de 1213, lorsqu'il écrit dans l'épître dédicatoire de son *Hystoria Albigensis* : « *Que ceux qui liront ce livre sachent que le nom d'Albigeois est attribué de manière générale aux hérétiques de Toulouse et d'autres lieux et bourgs, ainsi qu'à leurs partisans, parce que les gens des autres pays ont pris l'habitude d'appeler Albigeois les hérétiques de Province (c'est-à-dire du Midi)* ». En l'espace de quelques années, « l'affaire de la paix et de la foi » devient ainsi, chez la plupart des commentateurs extérieurs au Midi, « l'affaire d'Albigeois », « la guerre contre les Albigeois » ou plus récemment encore la « Croisade contre les Albigeois ». L'usage du mot s'est ensuite si vite répandu dans toute l'Europe occidentale que les érudits et les historiens méridionaux ont même fini par le reprendre à leur compte, avant le succès du mot « cathare » au milieu des années 1960.

Selon l'historien Jean-Louis Biget, le choix et le succès de cette formule seraient en grande partie dus à l'action des moines cisterciens, très présents dans la lutte contre les mouvements dissidents méridionaux, puis dans l'entourage des premiers croisés.

Dès les années 1140, ils auraient accrédité l'idée, répandue à l'origine par les comtes de Toulouse, que les terres des vicomtes d'Albi et de Carcassonne sont des foyers majeurs de l'hérésie, détournant vers elle les principales missions pontificales à la recherche des hérétiques.

Usant une nouvelle fois de cette tactique après son ralliement à Saint-Gilles, en juin 1209, Raimond VI serait parvenu sans trop de difficulté à détourner l'ost croisé contre Trencavel, retardant de quelques semaines l'intérêt des légats envers ses propres domaines toulousains. CP

▼ L'abbaye des Vaux-de-Cernay, aujourd'hui domaine hôtelier au cœur des Yvelines. © [www.all-free-photos.com](http://www.all-free-photos.com)



# Croisade albigeoise

lièrement ses prédicateurs dans le Midi, Innocent III s'adresse au roi de France pour lui demander de protéger leurs missions. L'indulgence accordée est la même que celle jadis promise aux croisés en Terre sainte. À l'annonce de l'assassinat de Pierre de Castelnau, Innocent III récidive et envoie, au mois de mars 1208, plusieurs lettres au roi, aux barons et aux prélats du royaume de France (Tours, Paris, Nevers). Il y décrit le meurtre de son légat et analyse avec force détails toute la responsabilité du comte de Toulouse, solennellement excommunié : « *A tous ceux par contre qui, animés par le zèle de la foi orthodoxe pour venger le sang du juste... , à tous ceux donc qui prendront vaillamment les armes contre ces pestiférés, ennemis de la vraie foi tout ensemble et de la paix, que les susdits archevêques et évêques promettent l'indulgence accordée par Dieu et son Vicaire pour la rémission de leurs péchés...* » En un mot, il réitère le seul privilège essentiel accordé à tous les croisés orientaux depuis la deuxième croisade, sans énoncer toutefois tous les autres généralement offerts (remise des dettes, protection des épouses et des biens, etc.). La fin du message est un vibrant appel pour une entreprise militaire d'envergure : « *En avant donc, chevaliers du Christ ! En avant, courageuses recrues de l'armée chrétienne ! Que l'universel gémissement de douleur de la sainte Église vous entraîne ! Qu'un zèle pieux vous enflamme pour venger une si grande offense faite à votre Dieu !... La foi, dit-on, s'en est allée, la paix est morte, la peste hérétique et la rage guerrière ont pris des forces nouvelles : la barque de l'Église est exposée à un naufrage total si dans cette tempête inouïe on ne lui apporte un puissant secours... Avec plus d'assurance encore que les Sarrasins, car ils sont plus dangereux, combattez les hérétiques d'une main puissante et d'un bras étendu...* » Cet appel aussi vivement appuyé constitue une nouveauté. Innocent III élève l'entreprise albigeoise, première expédition de ce type menée en terre chrétienne, presque au niveau de la croisade traditionnelle



organisée vers la Terre sainte. Rien ne s'oppose plus à ce que l'idéal de croisade s'accorde d'être dirigé contre des chrétiens dissidents, ces hérétiques qui, selon lui, seraient « *plus dangereux que les Sarrasins* ». La Croisade albigeoise va lui donner, par la suite, l'occasion de développer et de préciser *in situ* une législation nouvelle contre les hérétiques et la manière de l'appliquer, par la prédication et surtout par les armes. Aussi, lorsqu'elle est engagée, la Croisade albigeoise est encore à la recherche d'elle-même...

## La prudence du roi

En s'adressant à Philippe Auguste, le pape intervient dans des affaires qui relèvent des rapports féodaux. Le comte de Toulouse est le vassal direct du roi de France. Préoccupé par sa campagne de Normandie contre les Plantagenêts, ce dernier réaffirme cependant son refus de participer à cette

## ▼ Les prémices de la Croisade contre les Albigeois.

À gauche, le pape Innocent III, sur le point d'envoyer ses légats auprès du roi de France Philippe Auguste. À droite, Philippe Auguste reçoit les sollicitations du représentant du souverain pontife.

Londres, British Library, Grande chronique de France, manuscrit de 1335.

# Croisade albigeoise

nouvelle phase de « *l'affaire de la paix et de la foi* ». En outre, il n'est pas question pour lui que les terres du comte passent entre les mains d'un conquérant, indépendamment de lui. Il souligne enfin que Raimond VI n'a pas été condamné comme hérétique : « *S'il était condamné, vous devriez nous le signifier et nous mander d'exposer sa terre qui dépend de notre mouvance seulement...* ». Philippe, seul souverain d'Europe à échapper totalement à la théocratie pontificale, s'offre le luxe de donner au pape une leçon de droit canonique et de droit féodal... Toutefois il ne refuse pas au duc de Bourgogne et au comte de Nevers de partir en campagne (printemps 1208). Le pape multiplie les démarches, organise le prélèvement d'un impôt destiné à financer le projet. En mai 1209, il envoie ses légats, Arnaud Amaury et Milon, trouver le roi à Villeneuve-sur-Yonne. Ils obtiennent son accord définitif : une expédition commandée par le duc de Bourgogne et le comte de Nevers partira « *déranger les perturbateurs de la paix et de la foi dans la province de Narbonne* ». Le recrutement des premiers croisés ne se fait pas au cours d'immenses rassemblements ou de grandes campagnes de prédication, mais plutôt par relations ou en suivant les règles du service de l'ost, qui engage les combattants pour quarante jours. Ainsi, Simon de Montfort, le futur chef de la croisade, décide de prendre la croix après avoir reçu, des mains de l'abbé Gui des Vaux-de-Cernay, « *des lettres du duc de Bourgogne pour partir avec lui au service de Jésus-Christ contre les hérétiques* ». Le 24 juin 1209, « *tous les croisés, arrivant des différentes régions de France (Île-de-France), se rassemblèrent à Lyon, ville de Gaule, selon ce qui avait été décidé...* Parmi ceux qui arrivèrent, les principaux étaient l'archevêque de Sens, l'évêque d'Autun, l'évêque de Clermont, l'évêque de Nevers, le duc de Bourgogne, le comte de Nevers, le comte de Saint-Pol, le comte de Montfort, le comte de Bar-sur-Seine, Guivhard de Beaujeu, Guillaume des Roches sénéchal d'Anjou, Gaucher de Joigny, outre

*beaucoup de nobles et puissants qu'il serait long de nommer un par un.* »

## L'idéal de croisade

À l'approche des croisés, Raimond VI cherche à négocier avec le pape. Il accepte de prendre la croix et protège ainsi ses biens et sa personne. Sa stratégie est relativement simple : tout en renouant avec l'idéal de croisade cher à ses ancêtres, il détourne les objectifs de la campagne militaire sur le vicomte de Carcassonne, Raimond-Roger Trencavel, retrouvant ainsi, semble-t-il, une ancienne tactique, visant à affaiblir cette vicomté qui sépare en deux sa principauté. Son geste lui permet en outre de stopper un premier contingent de croisés méridionaux formé dans le Quercy et s'approchant du Toulousain, après avoir brûlé la cité de Villemur-sur-Tarn.

Le gros de l'armée croisée quitte la vallée du Rhône et arrive sans encombre jusqu'à Montpellier : partout l'autorité du pape et de ses légats est reconnue. L'armée passe ensuite dans les terres de Trencavel. Les étapes de cette campagne sont trop connues pour y revenir : le 22 juillet 1209, prise et massacre de Béziers à l'initiative des mercenaires payés par les chevaliers croisés. Le massacre, sans être prémédité, n'est pas renié par les croisés et les principales autorités ecclésiastiques présentes. Le 15 août, reddition de Carcassonne après quinze jours de siège. Le vicomte est fait prisonnier. Il meurt en prison le 10 novembre suivant. Ce jour-là, Simon de Montfort lui réserve un enterrement en grande pompe, un excellent moyen de faire savoir

---

### ► La Croisade albigeoise racontée aux enfants dans un manuel scolaire de 1920.

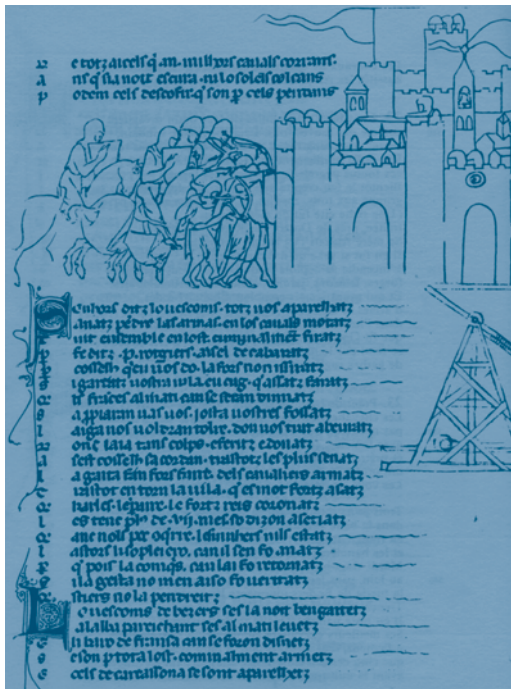
Les cathares et leurs partisans y sont représentés de manière peu favorable, leur comportement anticlérical légitimant, pour les auteurs de ce manuel, l'action des croisés et de Simon de Montfort présentée, ici, comme un temps fort de l'histoire capétienne.

# Croisade albigeoise



# Croisade albigeoise

à la population que le gouvernement de la vicomté a définitivement changé de main. Le jour même de la prise de Carcassonne, les chefs croisés se réunissent pour savoir à qui attribuer la terre conquise. Tour à tour, le duc de Bourgogne, le comte de Nevers et le comte de Saint-Pol refusent : « *Ils dirent qu'ils avaient assez de terre pour leur vie ; Au royaume de France, où leurs pères naquirent ; Aussi ils n'avaient cure du "deshéritage" d'autrui ; Il n'y en a pas qui ne se croit un traître ; S'il prenait ce fief* », affirme Guillaume de Tudèle, l'auteur de la *Chanson de la Croisade albigeoise*.



## ▲ Manuscrit de la Chanson de la Croisade albigeoise ou de la *Canso*.

Le siège de Carcassonne, 1<sup>er</sup>-15 août 1209.

Bibl. nat., fonds français, ms. fr. 25425, fol. 8, autour de 1275.

Comment expliquer le scrupule de ces trois barons ? Il semble qu'il soit imputable à la complexité juridique et diplomatique qui accompagne encore l'expédition pourtant dotée d'un statut de croisade. De quel droit, en effet, pourraient-ils accepter ce fief qui ne dépend pas de leur suzerain direct, Philippe Auguste, mais du roi d'Aragon, Pierre II ? Accepter la vicomté vacante, c'est aussitôt devenir l'acteur principal d'un jeu diplomatique

passablement compliqué. Or, au même moment, Simon de Montfort ne partage pas la même analyse. Il accepte de devenir vicomte de Béziers et de Carcassonne sur proposition du légat pontifical Arnaud-Amaury.

Ce chevalier s'est fait remarquer au cours du siège de la cité par son courage et son esprit d'initiative. Âgé d'environ quarante-cinq ans, de haute stature, élégant de visage, possédant un grand sens du combat et des usages politiques, pétri de conceptions morales et religieuses très strictes, il appa-

raît très vite comme l'homme de la situation. Il a, du reste, l'expérience de la croisade et même une haute idée de ce que représente ce type d'aventure militaire. En 1202, soutenu par l'évêque Gui des Vaux-de-Cernay, il a refusé de prendre d'assaut la cité chrétienne de Zara, sur la côte dalmate, créant une scission dans l'armée des croisés, avant de s'embarquer avec ses compagnons (presque tous, comme lui, de la région de Cernay), pour la côte de Syrie. À la fin du mois d'août 1209, la mission de Simon de Montfort s'avère pourtant délicate : il voit partir d'abord la grande majorité des croisés à la fin de leur service d'ost, dont le comte de Nevers, juste après la capitulation de Carcassonne, et le duc de Bourgogne, au cours de l'automne, après l'échec du premier assaut devant Cabaret. Selon Guillaume de Tudèle, peu d'amis tinrent à rester avec lui : « *La plupart voulaient retourner vers Paris. Les montagnes sont sauvages et les passages étroits et ils ne voulaient pas être tués dans ce pays* » (sous-entendu dans cette contrée étrangère). Pierre des Vaux-de-Cernay le confirme : « *Le comte demeura seul et presque abandonné : il avait très peu de chevaliers, environ une trentaine, qui étaient venus de France avec les autres pèlerins, et plus que les autres affectionnaient le service de Jésus-Christ et le comte.* » À leur tête on retrouve Robert de Mauvoisin, seigneur du Vexin, et déjà compagnon de Simon au cours de la quatrième croisade, Bouchard de Marly, Guy de Lévis, Lambert de Thury... À partir de novembre, cette petite troupe, formée d'anciens compagnons d'armes, est rejointe par le prédicateur cistercien Gui des Vaux-de-Cernay, qui va se consacrer désormais à entretenir son moral et sa foi dans l'idéal de croisade.

## Un Midi hostile

La campagne de l'automne 1209, avec ses longues chevauchées des bords de l'Aude aux rives de l'Ariège et du Tarn, la soumission de Limoux, Fanjeaux, Castres, Pamiers, Montréal, Albi et Lombers, mais

# Croisade albigeoise

aussi l'échec devant Cabaret, furent une première prise de contact avec la réalité complexe du monde méridional. Les derniers croisés rencontrèrent peu d'hérétiques (ceux de Béziers avaient été massacrés avec le reste de la population, ceux de Carcassonne et Fanjeaux avaient fui, et à Castres ils n'en brûlèrent que deux). Les premières rébellions de la fin de l'année 1209 (celles de Guiraud de Pépieux, de Castres ou des chevaliers de Lombers) rendent la situation plus qu'incertaine. Le refus des Toulousains de livrer leurs hérétiques, en septembre 1209, provoque l'excommunication des consuls de la ville, puis celle de leur comte, contraint d'aller à Rome pour se justifier.

À Carcassonne, Simon attend aussi un geste du pape. Dans les deux lettres qu'il reçoit, datées des 11 et 12 novembre 1209, Innocent III se montre conscient des difficultés rencontrées sur le terrain par le nouveau vicomte de Carcassonne : il ratifie l'investiture de Simon et loue son action. Il l'encourage à tenir bon, sans lui cacher que la Terre sainte reste sa principale préoccupation : « *Nous aurions fait davantage si les besoins pressants de la Terre sainte nous l'avaient permis...* ». En Orient, en effet, les croisés se plaignent que les indulgences accordées aux croisés du Languedoc les privent des renforts attendus pour tenir leurs positions. Face à cette situation, Simon ne peut que patienter jusqu'au printemps suivant, avant de reprendre l'offensive et de partir à la conquête de son nouveau territoire. Comme il l'écrit juste après son élection : il se retrouve désormais « *seul au milieu des ennemis du Christ par les monts et les rochers épars* », dans un Languedoc hostile devenu, en quelques mois, par la décision du pape, une nouvelle terre de croisade. ◆

Charles Peytavie

## Repères chronologiques

**1179** : Avènement de Philippe Auguste. 3<sup>e</sup> concile de Latran : le 27<sup>e</sup> canon dénonce les hérétiques et les routiers méridionaux.

**1187** : Prise de Jérusalem par Saladin.

**1194** : Raymond VI succède à son père à la tête du comté de Toulouse.

**1198** : Avènement du pape Innocent III.

**1202** : Début de la 4<sup>e</sup> croisade : prise de Zara, ville chrétienne de la côte dalmate.

**1203** : Début de la mission méridionale du légat pontifical Pierre de Castelnau.

**1204** : Fin de la 4<sup>e</sup> croisade : prise de Constantinople. Élection de Pierre II d'Aragon. Innocent III multiplie les prédicateurs cisterciens dans le Midi.

**1206-1207** : Début de la prédication de l'évêque Diègue d'Osma et du futur saint Dominique. Nouvelle mission cistercienne dans la vicomté de Carcassonne à laquelle participe Gui des Vaux-de-Cernay.

**1208**

**14-15 janvier** : Assassinat de Pierre de Castelnau.

**10 mars** : Innocent III lance son appel à la croisade dans le Midi ; le comte de Toulouse est désigné comme la cible de cette entreprise.

**Mai** : Philippe Auguste autorise les barons de France à se croiser.

**1209**

**Juin** : Réunion de l'armée croisée à Lyon. Le 18 juin, Raymond VI fait amende honorable à Saint-Gilles ; il prend la croix.

**22 juillet** : Sac de Béziers.

**1<sup>er</sup>-15 août** : Siège et prise de Carcassonne ; élection de Simon de Montfort comme vicomte de Carcassonne.

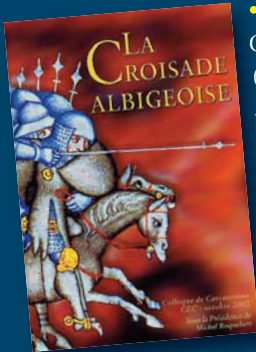
**6 septembre** : Excommunication de Raymond VI. Concile méridional d'Avignon : appel aux évêques en faveur de la prédication.

**11 novembre** : Appel d'Innocent III en faveur d'une nouvelle levée de troupes et rappel des clauses d'indulgences.

**11 et 12 novembre** : Lettres d'Innocent III à Simon de Montfort confirmant son investiture à la tête de la vicomté de Carcassonne.

# Croisade albigeoise

## ► Pour en savoir plus



• *La Croisade albigeoise*, Colloque de Carcassonne (octobre 2002), CEC, 2004, 35 €, COLL 7.

• Michel Roquebert., *L'Épopée cathare, t. 1 : L'invasion 1198-1212*, Perrin, 2006, 12 €, DIS 77 T1.



• *Histoire du Catharisme, La parole avant le bâton. Il y a 800 ans : le futur saint Dominique faisait face aux cathares*, CEC, N° 1, 2007, 5 €, HDC 1.



• *La Chanson de la Croisade albigeoise*, Le Livre de poche, 1989, 9 €, SOU 02.

• *Histoire du Catharisme, Un légat assassiné ! La mort de Pierre de Castelnau précipite la Croisade*, CEC, N° 6, 2008, 5 €, HDC 6.



• Monique Zerner dir., *Inventer l'hérésie ? Discours polémiques et pouvoirs avant l'Inquisition*, Nice, Centre d'Études Médiévales (coll. du CEM, vol. 2), 1998, 26 €, DMI 01.



## BON DE COMMANDE

à retourner à :

Centre d'Études Cathares - BP 197 - 53, rue de Verdun - 11004 CARCASSONNE Cedex

RÉFÉRENCE	TITRE — AUTEUR	PRIX	REMISE	PORT	TOTAL
				5 €	
				2 €	
				2 €	
				2 €	
				2 €	
				2 €	

NOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement à l'ordre du CEC

Fait à :

le :

Signature :

Montant total de ma commande

### CONDITIONS DE VENTE

- Pour toute commande ajouter 5 € pour le 1<sup>er</sup> titre et 2 € par titre supplémentaire.
- Pour les adhérents du CEC : 10 % de réduction sur le prix du livre.
- Conditions spécifiques d'expédition : colissimo, recommandé ou autre : nous contacter.
- Expédition hors Europe : nous contacter.

### Centre d'Études Cathares

Association loi 1901 non assujettie à la TVA ; n° de déclaration : 011105399  
Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant présentes dans nos fichiers.